



MAIRIE de SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS

LISTE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL du 6 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 6 novembre, à 20 heures 00 minute(s).

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 29 octobre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la Mairie, sous la présidence de Mr Stéphane PARIZOT, Maire

Membres afférents au Conseil Municipal: **15** En exercice: **11** Présents: **9** Votants: **11** (dont 2 procurations)

<u>Présents</u>: PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory - DENIZOT Eric - BOUCHARD Dominique - MONTVERNAY Didier - RAMPON Pascal - FOURNIER Michael - MORAND Frédéric- ZOCCHETTI Céline

Excusé(s): PINEAU Marc-Henri (Procuration à F. MORAND) – SAUZE-PARIZOT Vanessa (Procuration à S. PARIZOT)

Absent(s):

Mr GUILLARME Grégory été élu(e) secrétaire de séance.

Date d'affichage : Jeudi 13 novembre 2025

N°	Objet	Abstentions	Pour	Contre
30/25	Echange Terrain COMMUNE / SCI CHOUKY 204 Rue de la Treille	0	11	0
31/25	Révision loyer Location GUILLARME Grégory Rue de l'Eglise 682,91 €/mois (Mr GUILLARME n'a pas pris part à cette délibération)	0	10	0
32/25	Autorisation donnée au Maire pour la signature de la convention de groupement de commandes entre la CABVS et la commune, relatif à la désignation du délégué à la protection des donnée (DPO) et aux prestations de service pour assurer la conformité au règlement général sur la protection des données (RGPD)	0	11	0
33/25	Mise en place du Compte Epargne Temps (CET) pour les agents	0	11	0
34/25	Adhésion, à effet du 1er janvier 2026, à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire des agents, portée par le CDG69 et fixation du montant attribué par la commune : 15€/mois/agent ayant souscrit au contrat Mutuelle et/ou Prévoyance	0	11	0
35/25	Création d'un poste d'adjoint technique principal 1ère classe au 1er décembre 2025, pour le service de cantine	0	11	0

36/25	Modification des conditions d'attribution du RIFSEEP, à compter du 1er janvier 2026 : - Versement aux agents titulaires et non titulaires sans aucune condition de durée de contrat pour les contractuels - En cas d'arrêt maladie, le versement du RIFSEEP suivra le traitement de l'agent	0	11	0
37/25	Versement d'une subvention au Sou des Ecoles pour la participation annuelle (2025-2026) à l'USEP, à raison de 4€/enfant, soit la somme de 268 €	0	11	0
38/25	Versement d'une subvention exceptionnelle, au Sou des Ecoles pour la participation à la classe verte 2025-2026, à raison de 10 €/enfant, soit la somme de 670 €.	0	11	0
39/25	Acceptation du rapport des mandataires établi sur l'activité de la Société Publique Locale Beaujolais Saône Aménagement (SPL BSA), au titre de l'année 2024	0	11	0
40/25	Autorisation donnée au Maire pour la signature de la convention Territoriale Globale, passée avec la Caisse d'Allocations Familiales, par la CABVS et les communes partenaires, pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2029	0	11	0